



Etaient présents : Gérard Beaujeu (président et représentant du comité à l'assemblée générale de la Fédération française de roller et skateboard), Catherine Gallais (secrétaire), Mélanie Levillain (membre du bureau), Laure Jamaux (stages et formations), Christophe Fougeray (randonnée), Olivier Masson (freestyle), Nicolas Vannier (roller hockey).

N'ont pas participé à la séance : Boris Lelarge (trésorier), Magali Tresserras (course), Dionsaba Brunet (roller dance), Cédric Chartier (équipe technique départementale), Edona Ramaj (skateboard).

Assistaient également à la séance Alexandra Duchemin, agent de développement, et Jean-Marie Hubert, représentant du comité à l'assemblée générale de la Fédération française de roller et skateboard. Yannick Cojean, expert arbitrage, n'a pu être présent.

LE PRESIDENT

Des félicitations sont adressées à quelques licencié(e)s :

- ont été élu(e)s à la **présidence de leur club** depuis la dernière réunion :
 - Laurent Chailleux à Roul'Mans,
 - Emmanuel Carrasco à Snam And Co,
 - Alexandra Duchemin à Roller Maine Cœur de Sarthe ;
- ont fait briller les couleurs de leur club au **championnat de France course indoor** :
 - pour le Mamers Roller Sport, Lénaya Chartier, championne de France en cadette, et Joan Villaine-Briant, champion de France en junior B,
 - pour la section roller du VSF La Ferté Bernard, Yliana Chevalier, championne de France en junior A,
 - pour la section roller des Jeunesses Sportives de Coulaines, Eva Guedet, vice-championne de France en benjamine, et Staël Galonde, vice-champion de France en junior B ;
- Célia Legaré, de la section roller du VSF La Ferté Bernard, a été retenue comme lauréate du **prix du jeune officiel 2025** décerné par le comité départemental olympique et sportif.
- La ligue des Pays de la Loire a souligné, lors de sa dernière assemblée générale, que **Marine Lefeuvre** a obtenu en 2024 le premier titre de championne du monde course en Pays de la Loire depuis 23 ans.

Quelques sujets pratiques méritent d'être soulignés, voire débattus.

- **Le revêtement des salles de sport** : saisie en novembre dernier par le comité, l'association des maires va transmettre le document technique de la fédération par le biais d'une Newsletter à destination de tous les élus sarthois.
- Le responsable de la **maison départementale des sports** a été amené à recevoir tous les comités et leur remettre une version actualisée et commentée du **règlement intérieur**, à la suite d'incivilités et même de dégradations parfois coûteuses : si le comité départemental de roller et skateboard n'est pas concerné par ces situations, il en subira quelques conséquences, comme la remise à l'accueil d'une feuille de présence de tous les participants aux réunions ou l'accueil au portail, et non plus à la porte d'entrée, des participants aux réunions en dehors des heures d'ouverture.

- **Le déficit des stages** est un sujet traité lors du conseil d'administration du 24 septembre dernier. Il avait été décidé, à l'unanimité, de limiter l'augmentation à quelques ajustements. Après un nouveau débat, **le tarif mis en application, adopté par 6 voix pour et 1 abstention, est de 7,50€ la demi-journée et de 15€ la journée ; la remise club organisateur est de 25%**. La grille ci-après établit plusieurs hypothèses de balance entre recettes et charges (déficit en rouge, bénéfice en noir).

BILAN FINANCIER DES STAGES			
	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF DIMANCHE
	7,50 €	15,00 €	15,00 €
	Remise club organisateur		
	25%		
	Stage à la demi-journée	Stage à la journée	Stage à la journée le dimanche
CHARGES			
Encadrement	110,00 €	198,00 €	297,00 €
Frais de déplacement	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Somme des charges	170,00 €	258,00 €	357,00 €
RECETTES			
Engagements 10 stagiaires	75,00 €	150,00 €	150,00 €
Déficit	95,00 €	108,00 €	207,00 €
Engagements 15 stagiaires	112,50 €	225,00 €	225,00 €
Déficit	57,50 €	33,00 €	132,00 €
Engagements 20 stagiaires	150,00 €	300,00 €	300,00 €
Déficit, bénéfice, déficit	20,00 €	42,00 €	57,00 €
Engagements 25 stagiaires	187,50 €	375,00 €	375,00 €
Bénéfice	17,50 €	117,00 €	18,00 €
Remise club organisateur 5 participants	9,38 €	18,75 €	18,75 €
Remise club organisateur 8 participants	15,00 €	30,00 €	30,00 €

Les subventions du conseil départemental de la Sarthe et de l'Agence nationale du sport sont subordonnées aux priorités définies par ces organismes pour l'olympiade.

- **Le cadrage départemental** met l'accent sur :
 - l'éducation par le sport (à intégrer obligatoirement dans le projet de développement),
 - les animations sportives,
 - la pratique féminine,
 - l'accès vers le haut niveau,
 - la pratique physique et sportive à destination des personnes en situation de handicap,
 - la formation.
- **Les priorités fédérales** viennent d'être exposées. Les actions attendues des comités départementaux concernent :
 - le développement de la pratique,
 - la promotion du sport santé,
 - le développement de l'éthique et de la citoyenneté.
- **Le projet sportif territorial** du comité départemental incorporera ces lignes directrices et les développera. Alexandra interviendra plus en détail sur l'architecture qui peut être proposée à ce stade car ce projet devra être joint à la demande de subvention qui doit être déposée à l'Agence

nationale du sport dans moins d'un mois. Le projet pourra toujours être affiné avant d'être proposé à l'approbation de l'assemblée générale en fin d'année pour les trois dernières années de l'olympiade. L'année de retard par rapport à la dernière olympiade s'explique par les remous politiques des derniers mois qui ont bloqué les travaux, notamment le vote du budget de l'Etat, dont dépendent divers intervenants, laissant tout le monde dans l'incertitude de l'avenir.

Le président souligne que ce projet sportif territorial n'est pas une mince affaire, demande beaucoup de travail à l'agent de développement. Il demande donc de ne la solliciter, pendant les quatre prochaines semaines, que s'il s'agit du projet sportif territorial ou dans des cas d'urgences.

LA SECRETAIRE

L'activité du bureau

Depuis le conseil d'administration du 7 janvier dernier, en dehors de 11 séances hebdomadaires réunissant président, secrétaire et agent de développement pour régler les dossiers d'actualité, le bureau a été impliqué dans un certain nombre d'événements.

- Le 9 janvier, avec le Roller Sports Club de Connerré sur le projet de rénovation de la piste.
- Le 14 janvier, à l'assemblée générale de Roller Maine Cœur de Sarthe.
- Le 15 janvier, avec le nouveau président de Snam And Co.
- Le 31 janvier, aux vœux de la section roller des Jeunesses Sportives de Coulaines.
- Le 12 février, au conseil d'administration de la ligue.
- Le 16 février, à la reconnaissance interclubs du parcours de la randonnée des 24h rollers.
- Le 24 février, à la présentation par le conseil départemental des thématiques qu'il soutiendra lors de l'olympiade 2025/2028.
- Le 24 février, à la visio fédérale sur le parasport.
- Le 25 février, avec le gestionnaire de la maison des sports.
- Le 11 mars, à la commission course.
- Le 20 mars, à la visio fédérale sur le projet sportif fédéral pour l'olympiade 2025/2028.
- Le 22 mars, à l'assemblée générale du comité départemental olympique et sportif.
- Le 22 mars, à l'assemblée générale de la ligue.
- Le 22 mars, aux manifestations des courses d'endurance du Roller Sports Club de Connerré.

Les documents administratifs

Plusieurs documents contractuels ont été signés depuis la dernière réunion du conseil d'administration :

- avec la ville de Coulaines afin de permettre l'utilisation de la piste de vitesse pour des stages départementaux et pour l'entraînement de patineurs sarthois inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau ;
- avec le service des sports du département pour la réactualisation du règlement de la maison départementale des sports ;
- avec un organisme de formation pour accueillir une stagiaire à laquelle est confiée l'organisation administrative de la randonnée des 24h rollers.

Les licences

A la date du 22 mars, et selon les données de rolskanet, les 15 clubs sarthois avaient enregistré 979 licences, soit 73 de plus qu'en 2023/2024 et se rapprochant des 1.000 de 2022/2023.

- Les licences sont réparties pour l'essentiel entre la compétition (601), le loisir (295) et les dirigeants (62).
- Concernant les principales disciplines déclarées, la course est mentionnée sur 543 licences, la randonnée sur 277, le freestyle sur 227.
- Les trois principaux clubs sont Roul'Mans (155 licences), Roller Maine Cœur de Sarthe (130) et JS Coulaines (117).

- Les catégories d'âge les plus représentées sont les 8 à 11 ans (près de 30%), les mineurs représentant globalement 70% des licences.
- Les femmes restent majoritaires avec près des deux tiers des licences.

L'AGENT DE DEVELOPPEMENT

L'agent de développement rappelle le contexte contraignant des demandes de subvention à l'Agence nationale du sport et propose une hiérarchisation des priorités.

Pour répondre aux priorités du conseil départemental :

1. En tout état de cause, l'éducation par le sport.
2. Les animations sportives.
3. La formation.
4. L'accès au sport de haut niveau.

Sans être négligés pour autant, la pratique féminine est déjà largement majoritaire et le parasport existe naturellement dans les clubs.

La lettre de cadrage du conseil départemental figure en annexe 1.

Pour répondre aux priorités fédérales :

1. La pratique sportive.
2. L'éthique et la citoyenneté.
3. Le sport santé.

La déclinaison des orientations fédérales figure en annexe 2.

Cette hiérarchisation ne soulevant pas d'observation, le bureau validera très prochainement le projet sportif territorial, qui sera communiqué aux membres du conseil d'administration avant d'être joint au dossier de demande de subvention à l'Agence nationale du sport au plus tard le 21 avril.

LA FORMATION ET LES STAGES

Un sondage va être envoyé à l'ensemble des clubs afin de prendre connaissance des attendus des clubs et patineurs concernant les stages afin de les remettre au goût du jour si nécessaire. Une baisse de fréquentation a été constatée hormis pour les stages freestyle.

Concernant la réduction accordée aux participants du club organisateur du stage, le comité étant en déficit sur cette activité, voir la décision mentionnée dans l'intervention du président.

La programmation des stages au spot présente des difficultés liées à l'emploi du temps de celui qui s'en occupe.

L'absence de dialogue entre la commission course et l'équipe technique départementale ne permet pas de définir le public visé et la programmation. Il semble qu'un certain nombre de choses doivent être écrites et diffusées pour éviter tout malentendu. [Au lendemain du conseil d'administration, le responsable de l'équipe technique départementale a démissionné de cette fonction].

LA COURSE

La partie indoor de la saison de roller s'est terminée par le championnat de France à Vannes qui a vu trois clubs sarthois JSC Coulaines, VSF La Ferté Bernard et Mamers RS présents sur les podiums. Félicitations à Eva Guedet 2èmes des benjamines, Lénaya Chartier 1^{er} chez les cadettes, Joan Villaine Briant et Staël Galonde respectivement 1^{er} et 2ème chez les juniors B, et Yliana Chevalier, championne de France en junior A.

Ce week-end a eu lieu **la course d'endurance de Lavaré** organisé par le club de Connerré. La météo plutôt clémente a permis aux 400 participants de profiter pleinement des courses proposées.

L'organisation bien huilée a pu faire face aux 75 équipes présentes le samedi, 60 solos et 35 duos présents le dimanche. Les clubs sarthois ont majoritairement répondu présents avec Connerré, JSC Coulaines, VSF, CSSG, RMCS et AS Sablé. Ils ont obtenu de beaux résultats, certains en unissant leurs forces. Ainsi pour le 2h en équipes sont sur le podium 2 équipes rassemblant Coulaines, RMCS et Connerré. Pour le 3h en équipes, VSF gagne dans la catégorie cadet-junior tandis que l'équipe de JSC/Connerré prend la deuxième place. Pour la course duo, Coulaines remporte la 1^{ère} place chez les féminines tandis qu'en solo, Coulaines rafle les 3 places du podium.

Le challenge kid's arrive bientôt à sa fin avec une dernière manche sous forme de kid's freestyle organisé le 6 avril par le RMCS. La manche 5 était un kid's hockey organisé par l'Anille Braye Roller. Dans le cadre de la nouvelle olympiade, la commission course souhaite mettre en place de nouvelles actions qui sont encore en réflexion et qui auraient comme axe principal de travailler sur la solidarité entre clubs et les rapprochements interclubs. Par exemple, une compétition fun de début de saison avec des teams interclubs ou la mise en place de compétitions départementales faisant appel à la mutualisation des bénévoles pour offrir plus de compétitions aux plus jeunes qui ne vont pas encore aux compétitions régionales ou nationales.

Dans l'idée d'offrir toujours plus d'opportunité aux jeunes, le retour de compétitions indoor au niveau départemental est en projet

Une harmonisation des règlements kid's, speed et compétition départementale va être faite afin de mieux accompagner les clubs et leurs patineurs dans la progression de leur performance.

A noter les compétitions départementales organisées le 26 avril par le club de Saint Calais, le 10 mai par le club de Sablé et le 18 mai par le club de Laigné-Saint Gervais.

Speed Roller. La deuxième manche s'est déroulée à Laigné en Belin le samedi 8 mars l'après-midi. Il y a eu 47 participants. Un problème dans la réservation du gymnase a retardé le début de la compétition qui a commencé à 15h30. Le programme a donc été raccourci en conséquence afin de ne pas terminer trop tard (fin à 18h15). Il est demandé que, dans la mesure du possible, les patineurs portent soit la tenue, soit un t-shirt du club. Avec deux compétitions seulement, il n'y aura pas de challenge attribué cette année. La volonté est de retrouver au minimum 3 compétitions l'année prochaine afin de pouvoir renouveler le challenge.

LA RANDONNEE

Le programme proposé au comité pour le projet de développement de l'olympiade est articulé autour de trois axes

- **Les randos saisonnières interclubs :**
 - le club des JS Coulaines a organisé le 13 décembre dernier sa rando des Lumières ;
 - le club Roul'mans organise le 30 mars prochain sa rando Carnaval : départ à 10h du parking de l'église Saint Martin avec deux niveaux de parcours ;
 - le CSSG souhaite relancer le rallye roller.
- **Un calendrier des événements :**
 - les événements en Pays de la Loire;
 - des contacts à maintenir en Maine et Loire et Indre et Loire ;
 - des projets, à l'initiative de clubs sarthois, de randonnée en Sarthe et hors Sarthe.
- **Un partage des activités :**
 - par l'identification des clubs hors agglomération mancelle pratiquant la randonnée ;
 - par la communication entre clubs de leurs séances randonnées ;

- par la généralisation du site répertoriant des parcours de randonnée selon leurs distances, durées, difficultés ...

La rando des 24h rollers 2025

La rando des 24h rollers aura lieu le **vendredi 11 juillet** entre 20h et 22h.

Le parcours a été défini mais doit être validé par l'ACO et les collectivités : départ du village, en campagne vers Ruaudin et Mulsanne, le circuit entre le virage de Mulsanne et l'extrémité de la ligne droite des tribunes via le virage Porsche.

L'organisation administrative est confiée à une stagiaire (Lucie Chevet Moisan, par ailleurs vice-présidente de Roller Derby 72), dans le cadre d'une convention de formation d'assistante de direction, sous le contrôle des organisateurs habituels.

Le règlement prévoit la présence de **patineurs handisports** en cohérence avec l'un des objectifs de l'organisateur des 24h rollers.

L'intégration au programme national des randos vertes a été sollicitée auprès de la fédération en raison du parcours en majeure partie rural.

LE FREESTYLE

L'un des événements marquants a été la participation d'une dizaine de sarthois à la **compétition starter de Pornichet le 29 janvier**. C'est un gros événement chaque année, qui a regroupé environ 140 riders de la région et de régions limitrophes. Plusieurs Sarthois sont montés sur le podium, dans plusieurs catégories et plusieurs disciplines proposées, skate cross, saut en hauteur et speed slalom.

Le 16 février, seules 3 rideuses du RMCS ont fait le déplacement **aux Herbiers** pour une starter. 2 d'entre elles sont montées sur le podium.

Dimanche 9 mars, 9 riders sarthois ont participé à la **starter de Pornic**. Encore une fois, plusieurs d'entre eux sont montés sur le podium.

Dimanche 23 mars a eu lieu la **deuxième manche du challenge départemental freestyle**. Le CSSG a accueilli l'événement au Spot. 28 compétiteurs sarthois étaient présents de U10 à senior. Skate cross, speed slalom et saut en hauteur ont été au programme.

Points positifs

- Le timing a été respecté strictement avec la fin de la compétition à 13h.
- Le parcours du skate cross a beaucoup plu. Un peu physique par sa longueur mais pas très technique pour permettre à tous de se faire plaisir. Les dépassements ont été possibles à plusieurs endroits.
- 2 passages de speed slalom par concurrent ont été effectués contrairement à la première manche.
- L'installation d'un deuxième sautoir a permis de passer la hauteur assez rapidement.
- Toujours une bonne cohésion des clubs sarthois freestyle avec une aide bienvenue lors de la compétition

Points négatifs

- Une communication trop tardive a empêché un bon nombre de compétiteurs de la première manche d'être présents pour cette deuxième manche : une quarantaine de personnes supplémentaires auraient pu être accueillies.

- Le fichier de classement n'a pas fonctionné correctement et l'ensemble des podiums n'a pu être validé. Seuls 3 podiums sur 7 ont pu avoir lieu en fin d'épreuve. Le problème rencontré a été résolu depuis.

Les résultats manquants seront communiqués sur le groupe Whatsapp de la manche dès que possible et les podiums manquants seront faits en ouverture de la troisième et dernière manche du challenge.

Un retour des participants (ou parents) et coachs est attendu pour prendre en compte d'éventuelles remarques sur le déroulement de cette manche.

La date de la finale du challenge n'est pas encore arrêtée. Elle est prévue fin juin mais un grand nombre d'enfants participent aux différentes fêtes des écoles et ils risquent de ne pas pouvoir faire la compétition si on ne trouve pas la meilleure date possible (sans pouvoir contenter tout le monde).

La commission cherche à aider les clubs à se doter de modules pour permettre aux licenciés freestyle de s'entraîner correctement.

Le but principal est de les préparer aux compétitions 1 étoile et non plus seulement starter.

Toujours au calendrier à venir pour la commission :

- finale du challenge kid's roller avec un kid's freestyle à Joué l'Abbé le 6 avril ;
- starter (régionale) au Spot le 18 mai.

Les résultats des compétiteurs sarthois figurent en annexe 3.

LE ROLLER HOCKEY

Le hockey

Le 23 février, Roul'Mans a organisé une rencontre hockey interclubs avec 35 patineurs de St Calais (AB Roller), Le Mans (Roul'Mans + CSSG) et La Flèche (RSF).

A cette occasion, le gymnase Jacques Martin à Etival (surface très roulante) a été gentiment prêté par la mairie de la commune.

Le kid's roller n° 5 a été organisé en hockey le 15 mars par le club AB Roller à St Calais.

- Dans l'ensemble, ce kid's s'est bien déroulé avec 41 participants pour 49 inscrits, soit beaucoup moins que les kid's roller précédents de cette saison.

- Quelques lenteurs ont été constatées lors de la préparation, et quelques erreurs de recopie ont eu lieu au moment de la saisie des temps des chronos. Par contre, la chambre d'appel a très bien fonctionné.

DEMISSION STATUTAIRE

Avant de clore la séance, le président prend acte de la démission statutaire de l'un des membres du conseil d'administration. En effet, **l'article 10.1 des statuts** du comité départemental indique que les fonctions des membres du conseil d'administration prennent fin automatiquement en cas d'absence physique injustifiée à l'occasion de 3 réunions consécutives du conseil d'administration.

C'est le cas d'Edona Ramaj, par ailleurs démissionnaire de la présidence de Snam And Co, qui ne s'est présentée ni le 8 novembre 2024 pour l'élection du bureau, ni le 7 janvier 2025, ni ce jour, sans nouvelle de sa part alors qu'elle a été régulièrement convoquée.

Le poste est donc vacant et sera proposé lors de la prochaine assemblée générale.

La prochaine réunion du conseil d'administration, à laquelle les clubs seront conviés, aura lieu le
mardi 1^{er} juillet à 20h

La secrétaire, Catherine Gallais

Le président, Gérard Beaujeu



Annexe 1 – note de cadrage du conseil départemental

Page 1/3

Note de cadrage à destination des comités sportifs départementaux

Objet: plans de développement pour l'Olympiade 2025 – 2028.

Depuis de nombreuses décennies, le mouvement sportif a réussi à s'adapter aux attentes des pratiquants afin de proposer au sein des structures associatives un encadrement de qualité sans dénaturer la mission principale de l'association qui est d'éduquer les jeunes à partir de leurs pratiques sportives favorites.

Mais le constat est souvent le même de la part des bénévoles et des salariés du mouvement sportif, en effet, le respect des autres est aujourd'hui très souvent mis à mal et c'est la raison pour laquelle le Département souhaite faire de « l'éducation par le sport » un enjeu prioritaire pour les années à venir.

Au-delà de la pratique compétitive et de l'accès vers le haut niveau, qui restent bien entendu des axes incontournables pour les fédérations sportives, il est important que les comités sportifs et les clubs que vous représentez puissent mettre l'accent sur le rôle primordial de l'association sportive.

L'association sportive n'est pas seulement une structure fédérale où des licenciés appelés aujourd'hui « CONSOMMATEURS » viennent pour pratiquer leur activité sportive et repartent. L'Association doit également être un lieu où les jeunes doivent s'impliquer dans la construction et dans la mise en œuvre du projet associatif.

C'est pourquoi, pour la période 2025-2028, « l'Éducation par le Sport » devra obligatoirement être proposée dans vos plans de développement en plus des thématiques suivantes.

Afin de vous donner des pistes de réflexion, voici quelques exemples d'actions répondant à la thématique de « l'Éducation par le Sport »

- Sensibiliser les jeunes pratiquants aux missions des bénévoles.
- Mise en place d'actions autour de l'arbitrage pour les jeunes et les parents.
- Engager les jeunes dans des programmes de formation de dirigeants et ou d'officiels.
- Mettre en place des temps spécifiques dédiés au respect des règles et des autres.
- Impliquer les jeunes dans l'organisation d'événements sportifs ou dans la vie du club.
- Etc.....

Attention :

Les actions ne doivent pas se limiter à une « simple campagne de communication » qui n'aurait qu'un effet à court terme.

Les autres thématiques pouvant être proposées dans votre plan de développement.

LES ANIMATIONS SPORTIVES

L'inactivité physique et la sédentarité notamment chez les jeunes est un fléau sur lequel le mouvement sportif peut agir en participant à la promotion des activités physiques et sportives. Pour cela, le Département soutiendra l'organisation d'événements sportifs sur l'ensemble du territoire.

Une priorité sera donnée aux comités s'inscrivant sur la manifestation « Cet été, La Sarthe Destination Sport » qui connaît chaque année un succès important avec plus de 1000 enfants sensibilisés aux pratiques sportives.

Les actions à destination du milieu scolaire, la mise en place d'actions lors de « la semaine Olympique », l'organisation de stages découvertes durant les vacances scolaires seront soutenues.

LA PRATIQUE FEMININE

L'activité physique régulière (au moins une fois par semaine) est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes et ce, quel que soit l'âge.

Le Département souhaite que la pratique sportive chez les filles, et notamment les adolescentes, soit un axe important de développement pour les 4 prochaines années.

C'est pourquoi, les comités devront proposer des actions à destination de ce public, en privilégiant des projets co-construits entre différents comités sportifs.

Bien sûr, la pratique à des fins compétitives n'est pas le seul axe de développement pour ce public, des projets autour du sport santé pour les adolescentes sont également éligibles.

ACCES VERS LE HAUT NIVEAU

Le Département souhaite soutenir les actions permettant aux jeunes d'accéder à la pratique du sport de Haut Niveau.

- Ainsi, la mise en place de stages de détection et de sélection, les Sections Sportives Scolaires ainsi que les centres de formation intégrant le Parcours d'excellence sportive des Fédérations seront des actions éligibles à ce dispositif.
- En ce qui concerne les Sections Sportives Scolaires, le Département se limitera à accompagner une seule structure par discipline sous réserve que cette structure soit agréée par l'Education Nationale et reconnue par la Fédération en tant que structure d'accès vers le Haut niveau.

LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE A DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis quelques années, le Département a mis en place un plan Sport et Handicap qui se décline autour de 3 axes.

- Le soutien à l'acquisition de matériel adapté à destination des clubs accueillant des personnes en situation de Handicap.
- Le soutien aux manifestations sportives Handisports et Sport adapté.
- Une aide à l'emploi sportif au sein des comités, dédiée spécifiquement au développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées.

Ces 3 axes seront donc reconduits.

Pour la période 2025-2028, une aide pourra être attribuée aux comités sportifs qui se lancent dans la démarche « club inclusif » initiée par le Comité Paralympique et Sportif Français.

Ce programme a pour objectif de former et d'accompagner les dirigeants et encadrants des clubs qui désirent accueillir des personnes en situation de handicap à pratiquer des activités physiques et sportives.

Le Comité Départemental Handisport de La Sarthe ainsi que le Comité Paralympique et Sportif Français et son antenne régionale sont à votre disposition pour vous transmettre les informations complémentaires concernant le dispositif « club inclusif ».

LA FORMATION

Pour la période 2025-2028, le Département a souhaité demander au Comité Départemental Olympique et Sportif de recenser les besoins en formation concernant les équipes dirigeantes sur l'ensemble du territoire et de proposer un programme de formation pour les 4 prochaines années à destination des bénévoles afin que les équipes dirigeantes (Présidents, trésoriers, secrétaires) des différents clubs et comités puissent appréhender au mieux leurs (nouvelles) fonctions.

En ce qui concerne la formation des éducateurs sportifs bénévoles, le Département pourra accorder une aide concernant des stages de formation que votre comité organisera.

La présentation des coûts de formation devra faire apparaître les aides financières apportées par les différents organismes soutenant ces formations et le reste à charge pour le club ou pour le bénévole.

Chaque comité est libre de choisir le nombre de thématiques à développer.

La thématique « Education par le Sport » est en revanche un axe obligatoire dans vos plans d'actions.

Le nombre d'actions doit être en adéquation avec les capacités (humaines et financières) du comité. Il est toujours bien de rappeler qu'un plan de développement réaliste et ambitieux ne signifie pas obligatoirement une liste d'actions interminable qui ne pourrait être honorée et qui mettrait la structuration du comité en difficulté.

Chaque thématique choisie devra faire apparaître les moyens humains et financiers sollicités ainsi que tous les indicateurs et les critères de réussite permettant ainsi d'évaluer le bon fonctionnement des actions.

Nous n'imposerons pas de forme spécifique pour présenter le plan de développement, le comité départemental est donc libre de faire apparaître des cartographies et tableaux dans son document de présentation.

Avant l'organisation d'une réunion de présentation de votre projet de développement, chaque comité devra envoyer par mail à nicolas.glinche@sarthe.fr et à delphine.rousseau@sarthe.fr son dossier de présentation en format PDF.

Planning

Ouverture de la campagne janvier 2025

Date de clôture de dépôt des dossiers : 01 juillet 2025

Annexe2 – fiches projets de la fédération

Objectifs opérationnels de l'Agence Nationale du Sport : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Développer la pratique sportive en milieu scolaire et périscolaire

Action	Indicateur(s)	Exemples
Créer un réseau départemental avec les partenaires de l'éducation nationale. Coordonner et accompagner les clubs dans la mise en place de projets en milieu scolaire.	- Signature d'une convention départementale - Nb de clubs mettant en place un dispositif dans le département - Nb d'écoles	Action départementale pour inciter la pratique en milieu scolaire. Mise à disposition d'un éducateur pour animer un cycle co-construit avec un club. Mise à disposition de matériel. Mise en place d'une formation partenariale avec l'USEP du département.
Accompagner des enseignants du second degré pour le développement des associations sportives de collèges/lycées (AS) « roller, skateboard ou trottinette »	- Nb d'AS créées - Nb d'établissements - Nb de pratiquants	Accompagnement des enseignants du second degré (mise à disposition d'un éducateur et/ou de matériel). Coordination départementale, formation des enseignants.
Relayer les politiques publiques aux clubs du département afin de les inciter à entrer dans les dispositifs : 30 minutes d'activité physique quotidienne (30'APQ) 2 heures de sport en plus au collège (2HSC).	- Nb d'actions 30'APQ sur le département - Nb de clubs dans les dispositifs - Nombre de clubs proposant une offre 2HSC	Communication auprès des clubs. Incitation à participer aux actions 30'APQ et 2HSC. Aide à la formation des éducateurs. Mise à disposition de matériel.

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Développer une offre parasport (personnes en situation de handicap)

Action	Indicateur(s)	Exemples
Action inclusive visant les publics en situation de handicap.	- Nb d'actions - Nb de pratiquants - Public ciblé - Nb de licenciés en situation de handicap - Nb de club dans l'handiguide	Mise en réseau des clubs avec les structures départementales spécialisées. Accompagner les clubs du département pour le développement des actions parasport. Accompagner les clubs du département pour la mise en place de cours inclusifs – aide matériel, formation ... L'inscription dans l'handiguide est obligatoire pour demander une subvention. Nous incitons également les structures à inscrire leurs actions sur le site du CPSP : trouve ton parasport .

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Développement de la pratique féminine

Action	Indicateur(s)	Exemples
Action visant à développer la pratique féminine.	- Nb de féminines concernées - Nb d'action - Nb de nouvelles licenciées	Actions innovantes de promotion de la pratique féminine pour animer le département. Actions de sensibilisation et de promotion à destination des clubs du département, pour favoriser l'engagement des femmes dans les rôles d'encadrement et d'arbitrage. Aide à la formation des féminines. Organisation d'événements sur le département, mettant en avant les sportives pour inspirer les nouvelles pratiquantes.

Objectifs opérationnels de l'Agence Nationale du Sport : DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : OD- Structurer et dynamiser le territoire

Action	Indicateur(s)	Exemples
Mise en place d'une offre de pratique pour amener vers la compétition.	- Nb de rencontres organisées - Nb de clubs - Nb de licenciés - Nb de disciplines concernées	Organiser des rencontres départementales pour animer le territoire dans toutes les disciplines – championnats départementaux. Développer des formats de rencontres permettant de fidéliser les pratiquants et d'amener les jeunes vers la compétition – premiers niveaux de compétition – rencontres de disciplines – roller mix, Kid's...
Mise en place d'une offre de pratique non compétitive.	- Nb d'événements organisés dans le département - Nb de pratiquants	Organiser ou accompagner des événements et autres actions de proximité favorisant la promotion du roller, du skateboard ou de la trottinette, y compris comme mode de déplacement.
Coordonner et mettre en réseau les clubs du territoire. Accompagner la création de clubs sur le territoire et accompagner les nouveaux clubs.	- Type d'actions réalisées, - Nb d'actions en réseau - Nb de clubs créés, - Nb de nouveaux licenciés, - Nb de clubs pérennisés	Accompagnement des nouveaux clubs. Prêt de matériel. Mise à disposition d'un éducateur pour lancer un club.

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Organiser un événement sportif attractif

Action	Indicateur(s)	Exemples
Organiser ou accompagner des événements et autres actions de proximité favorisant la promotion du roller, du skateboard ou de la trottinette, au niveau départemental.	- Nb d'événements organisés - Nb de participants - Public ciblé	Organisation d'un événement grand public afin d'inciter les gens à la pratique en regroupant les clubs du département. Ex : mise en place d'un événement invitant le public à pratiquer : prêt de matériel, encadrement.

Objectifs opérationnels de l'Agence Nationale du Sport : PROMOTION DU SPORT SANTE

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Développer une offre sport santé (personnes atteintes de maladies chroniques)

Action	Indicateur(s)	Exemples
Action en rapport avec la politique fédérale de sport santé – prévention secondaire ou tertiaire (personnes atteintes de maladies chroniques). Voir MEDICOSPORTSANTÉ	- Nb d'actions, - Nb de pratiquants, - Public ciblé - Pathologie ciblée - Nb d'établissements dans le réseau	Mise en réseau des clubs du département avec les structures médicales. Actions en lien avec la fiche MEDICOSPORTSANTÉ de la FFSS. La prévention secondaire vise à agir au tout début de la maladie afin d'en limiter l'évolution ou d'en faire disparaître les facteurs de risque. La prévention tertiaire consiste, lorsque la maladie est installée, à réduire l'aggravation, les complications, invalidités ou rechutes. Pour chacune des pathologies ciblées, la pratique de la discipline sportive concernée permet de répondre à plusieurs objectifs thérapeutiques décrits ci-dessous. Métabolique - Diabète de type 2 – Obésité de l'enfant – Surpoids de l'enfant Pneumologie - Asthme Psychiatrie - Troubles anxieux Mise en place de partenariat avec les établissements spécialisés. Formation des encadrants afin d'améliorer l'accueil.

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFSS : Développer une offre santé bien-être (tout public)

Action	Indicateur(s)	Exemples
Action santé bien-être.	- Nb d'actions - Nb de pratiquants - Public ciblé	Mise en place d'animations départementales pour faire découvrir la pratique sur le volet bien-être et particulièrement du FIT N'ROLLER .

Objectifs opérationnels de l'Agence Nationale du Sport : DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFRS : **Garantir un sport sécurisé**

Action	Indicateur(s)	
Animer pour les clubs du territoire, des temps de prévention et de sensibilisation pour lutter contre toutes formes de violences.	- Nb d'actions de prévention réalisées - Nb de club concernés - Nb de licenciés	Mettre en place, pour les clubs du département, un temps de sensibilisation aux violences sexuelles avec notre partenaire COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE ou autre partenaire. Mettre en place, pour les clubs du département, un temps de sensibilisation à d'autres formes de violences (bizutage, violences numériques, discriminations, etc.). Accompagner les clubs du département dans la mise en place d'actions de prévention contre les violences et discriminations dans le sport. Mettre en place une campagne de communication au sein des clubs du département pour sensibiliser aux violences à l'aide du kit fédéral "prévention violences".

Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de la FFRS : **Développement d'une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)**

Action	Indicateur(s)	
Action de développement d'une pratique de mobilité active.	- Nb de pratiquants - Nb d'actions	Développement d'une offre de mobilité active au niveau départemental. Sensibilisation à la sécurité routière pour les pratiquants de roller, skateboard et trottinette en milieu urbain.
Organisation d'événements zéro déchet, recyclage et dons de matériel.	- Quantité de déchets évités ou recyclés lors des événements (kg de déchets triés). - Nb de gourdes distribuées / remplaçant les bouteilles plastiques. - Nb de matériel collectés et réutilisés dans une démarche circulaire.	Mise en place d'actions éco-responsables pour inciter les clubs du département à entrer dans cette logique. Formation des encadrants et bénévoles aux bonnes pratiques pour un environnement sportif bienveillant. Inclusion et accessibilité : Sessions de découverte pour les publics éloignés. Engagement écoresponsable : Organisation d'événements zéro déchet, recyclage et dons de matériel. Engagement sociétal : Partenariats avec des associations départementales, encouragement du bénévolat et des actions solidaires impliquant les jeunes pratiquants.

Annexe 3 - Les résultats des Sarthois en compétition freestyle

- 27 Octobre 2024 - **Ligneroll's Cup** - St-Christophe du Lignerol (85) – Skatecross - Team Cross –Speed
3 participants
U16 F :
 - 8ème Skatecross, 6ème Slalom - CALVET Bertille, RMCS
 - 9ème Skatecross, 8ème Slalom - LETISSIER Mélie, RMCS
 - 17ème Skatecross, 10ème Slalom, 5ème en Team Cross - GUIMONT Ambre, RMCS
- 26 Janvier 2025 - **Coupe Freestyle Atlantique** - Pornichet (44) Skatecross - Freejump - Speed -Starter
14 Participants – 6 Podiums
U11 M :
 - 7ème Skatecross, 9ème Hauteur Pure - RENOU Amaël, CSSG
 U13 F :
 - 6ème Skatecross, 10ème Hauteur Pure, 3ème Speed Slalom - FOLLENFANT Enola, ADEL
 - 8ème Skatecross, 10ème Hauteur Pure, 13ème Speed Slalom, BOURG Marion, CSSG
 - 9ème Skatecross, 10ème Hauteur Pure, 4ème Speed Slalom - LECOMPTE Estelle, RSF
 - 13ème Skatecross, 16ème Hauteur Pure, 15ème Speed Slalom - RENOU Maylis, CSSG
 - 18ème Skatecross, 9ème Hauteur Pure, 11ème Speed Slalom - LESIOURD Maëlle, CSSG
 U13 M :
 - 8ème Skatecross, 8ème Hauteur Pure - LESIOURD Mewen, CSSG
 U16 F :
 - 6ème Skatecross, 3ème Hauteur Pure, 12ème Speed Slalom - LETISSIER Mélie, RMCS
 - 8ème Skatecross, 6ème Hauteur Pure, 3ème Speed Slalom - CALVET Bertille, RMCS
 - 9ème Skatecross, 449185 - PASBECQ Gabrielle, CSSG
 - 19ème Skatecross, 11ème Hauteur Pure, 19ème Speed Slalom - DUPÉ ROBERT Maya, ADEL
 - 23ème Skatecross, 6ème Hauteur Pure, 10ème Speed Slalom - HAUTEFEUILLE Enora, ADEL
 U19 F :
 - 6ème Skatecross, 2ème Hauteur Pure, 8ème Speed Slalom - FILOLEAU Shana, RSF
 VÉTÉRAN M :
 - 6ème Skatecross, 2ème Hauteur Pure, 3ème Speed Slalom - MASSON Hugues Olivier, CSSG

- 16 Février 2025 - **Start'In Roulettes** - Les Herbiers (85) Skatexcross Team Cross Freejump FFRS Starter
 3 Participants - 2 Podiums
 U16 F :
 - 3ème Skatexcross, 4ème Hauteur Pure - CALVET Bertille, RMCS
 - 5ème Skatexcross, 4ème Hauteur Pure - LETISSIER Mélie, RMCS
 U19 F :
 - 3ème Skatexcross, 4ème Hauteur Pure - Desnoes Cyrielle, RMCS

- 9 Mars 2025 - **Coupe Freestyle en Retz** - Pornic (44) Skatexcross - Speed - Battle Starter
 11 Participants - 7 Podiums
 U11 M :
 - 3ème Skatexcross, 6ème Slalom Vitesse - RENOUE Amaël, CSSG LE MANS ROLLER
 U13 F :
 - 3ème Skatexcross, 2ème Slalom Vitesse - FOLLENFANT Enola, ADEL
 - 6ème Skatexcross, 7ème Slalom Vitesse - BOURG Marion, CSSG LE MANS ROLLER
 - 10ème Skatexcross, 9ème Slalom Vitesse - RENOUE Maylis, CSSG LE MANS ROLLER
 U13 M :
 - 4ème Skatexcross - ALBERT Louison, RSF
 U16 F :
 - 5ème Skatexcross, 2ème Speed Slalom (Mixte) - CALVET Bertille, RMCS
 - 9ème Skatexcross, 3ème Speed Slalom (Mixte) - LETISSIER Mélie, RMCS
 - 9ème Skatexcross, 9ème Speed Slalom (Mixte) - PASBECQ Gabrielle, CSSG
 - 13ème Skatexcross, 13ème Speed Slalom (Mixte) - HAUTEFEUILLE Enora, ADEL
 U19 F :
 - 1ère Skatexcross, 5ème Speed Slalom (Mixte) - Desnoes Cyrielle, RMCS
 VETERAN M :
 - 7ème Skatexcross, 1er Speed Slalom - MASSON Hugues Olivier, RSF